



Depuis notre dernière réunion du 22 juin sur le Smic, les enjeux fondamentaux n'ont pas changé.

La crise est toujours là, d'une dureté très inégale entre d'une part ceux qui en sont responsables et continuent à s'enrichir et, d'autre part, ceux et celles qui n'ont que leur travail pour vivre. Ces derniers souffrent d'autant plus de la crise qu'on la leur fait payer deux fois.

Les injustices sociales sont criantes ; à part de beaux et tonitruants discours du président de la république les salariés ne voient toujours pas la couleur du « nouveau partage des richesses » annoncé. La part des salaires dans la valeur ajoutée reste à un niveau historiquement très bas, mais la spéculation financière repart à la hausse, tandis que l'emploi se dégrade à une vitesse bien plus rapide que ce qu'avouent les statistiques.

Les salaires et le pouvoir d'achat des salaires ne progressent plus depuis plusieurs années. La précarité et l'instabilité de l'emploi en rajoutent aux difficultés du plus grand nombre : des emplois partiels c'est d'abord et avant tout des salaires partiels. Pour les très hautes rémunérations, tout va bien, tout va même de mieux en mieux, merci. A quand un rapport et des mécanismes pour examiner les effets de ces injustices sociales criantes dur l'aggravation des crises et la situation de l'emploi ?

Le gouvernement s'apprête donc à ne pas donner de coup de pouce au SMIC, ce sera la troisième année consécutive. 3 à 4 euros nets par mois, pour un salarié à temps plein, soit 2 centimes de l'heure. Changer les logiciels de paye va coûter plus

cher que ce que les salariés vont percevoir. Voilà la considération de ce gouvernement pour la « France qui se lève tôt ». Cela prêterait à rire si ce n'était si grave !

Je n'ai pas l'intention de me prêter au jeu du commentaire sur le rapport des experts demandés par le gouvernement. Celui-ci n'a en effet d'autre objet que de permettre au gouvernement d'abriter sa responsabilité derrière la prétendue parole infaillible des experts.

Je voudrais rappeler que la commission a été nommée par le gouvernement à sa main. Le président Champsaur n'hésite pas à signer en tant que président de l'autorité de la statistique alors que dans cette commission, il ne représente en rien les personnels de cette institution publique connus pour leur rigueur au service de la réflexion publique.

Comme en juin, le rapport reprend les poncifs idéologiques libéraux, jamais démontrés, contredits par les faits et particulièrement par la crise profonde que nous traversons. Ce rapport est aussi marqué par une indifférence crasse, j'ose dire un mépris à l'égard des réalités humaines et sociales qu'aucun de ces dits expert n'a probablement jamais rencontrées mais qui sont la réalité de millions de gens dans notre pays.

Le rapport n'envisage les salaires que comme un coût, alors que des salaires élevés et en croissance sont un facteur de dynamisme de l'économie. A quand la même sévérité, ou même le dixième de celle-ci, quant au coût du capital ? De l'envolée des plus hauts salaires ?

Sans surprise le Smic serait responsable du sous emploi des salariés faiblement qualifiés et des jeunes : aucune réflexion sur la structure des emplois, sur les besoins de qualifications, mais aussi sur le partage de la valeur ajoutée et des richesses produites, sur les rapports entre donneurs d'ordre et sous traitants, sur les conséquences des restructurations, filialisations et externalisations.

Le Smic est ainsi paré de tous les maux, même celui du trop grand nombre de salaires situés dans la zone du Smic. Le rapport ignore délibérément l'effet de trappes à bas salaires généré par les allègements de cotisations sociales, et la stagnation des salaires au cours de la carrière. Est ce vraiment le niveau du Smic qui explique la dureté de la négociation dans les hôtels cafés restaurants ? Les tensions dans le transport routier ? Les très bas salaires dans la grande distribution où pourtant les profits sont fabuleux ?

Ce rapport est un rapport partisan qui n'honore pas ses auteurs. Il compile d'autres rapports mais ignore délibérément des aspects importants d'études de la Dares, ou de l'Insee, et surtout les réalités de la vie. Les rapporteurs s'acquittent donc de la tâche que leur a fixée le gouvernement : lui permettre de s'abriter derrière une pseudo expertise pour tenter de justifier une décision inique et scandaleuse.

Cela ne suffira pas à protéger le gouvernement d'une réalité sociale montante. Il faudra d'ailleurs que dès le début de l'année il fasse la démonstration de l'effet de l'augmentation du Smic au 1^{er} janvier sur la relance des négociations salariales. Toutes les études démontrent en effet qu'une trop faible augmentation du Smic a un très faible effet sur les négociations. Par contre, cela favorise l'effet statistique sur la mise en conformité des minima de branches sans que rien de nouveau ne change pour les salariés.

Il vous faudra faire la preuve que votre réforme sur les règles d'indexation du Smic a plus d'effet sur les négociations salariales de 2010 que n'en a eu l'ancien système en 2009.

Quant à la CGT, nous sommes bien décidés, avec les salariés, à obtenir une relance des salaires, l'augmentation du Smic pour aller vers les 1600 euros par mois nécessaires à la justice sociale et à la croissance, le conditionnement des allègements de cotisations sociales patronales à la conclusion d'accords salariaux incluant l'évolution de l'emploi et de l'égalité professionnelle, et l'engagement d'une réforme structurelles sur les cotisations patronales aux entreprises afin d'en élargir l'assiette aux revenus financiers et aux politiques d'emplois et de justice sociale.